

Premier's Action Committee
on Family Violence Prevention



Comité d'action du premier ministre
sur la prévention de la violence familiale

Mini subventions dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence familiale 2019

Le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale invite les municipalités et les organismes communautaires de l'Île à jouer un rôle actif durant la Semaine de la prévention de la violence familiale 2019, soulignée du 10 au 16 février.

La Semaine de la prévention de la violence familiale souligne la vision du Comité : une société où tous les individus sont importants et vivent dans un climat de sécurité et de respect; où toute forme de violence est inacceptable; et où les gens ont la possibilité de se réaliser pleinement et de contribuer au bien-être global des familles et des collectivités.

Il est important d'encourager les Insulaires à réfléchir à la prévention de la violence familiale, à approfondir leurs connaissances à ce sujet et à passer à l'action. Afin d'aider les municipalités et les organismes communautaires à couvrir les dépenses occasionnées par la tenue d'une activité dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence familiale, le Comité les invite à présenter une demande pour obtenir une mini subvention de 100 \$.

Les municipalités et les organismes communautaires peuvent présenter une demande de subvention pour appuyer une activité ayant lieu dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence familiale et qui reflète la vision du Comité (voir la section B.2 du formulaire de demande). Des activités possibles pourraient inclure : une séance d'information en soirée, une rencontre casse-croûte avec un conférencier, une discussion guidée portant sur une vidéo comme celles de la série Ted Talk, une exposition de ressources contre la violence familiale, une marche communautaire, une présentation du Comité, ou encore une activité à l'appui des services de première ligne ou réalisée en partenariat avec ceux-ci.

Laissez votre imagination vous guider afin d'organiser la meilleure activité pour votre municipalité ou organisme communautaire! Le financement peut aider à couvrir les frais d'impression, les rafraîchissements, la location de la salle ou toute autre dépense. Jusqu'à 20 subventions seront accordées.

Le formulaire ci-joint est simple à remplir! **Cette année, les demandes retenues seront financées de façon continue (premier arrivé, premier servi) jusqu'à ce que 15 subventions aient été accordées.** En outre, jusqu'à cinq subventions supplémentaires de 100 \$ chacune seront accordées à des activités qui explorent le thème de cette année : la participation des hommes et des garçons à la prévention de la violence familiale. Toutes les demandes doivent être reçues au plus tard à **17 h le 16 janvier 2019**. On vous encourage à soumettre votre demande le plus tôt possible.

Pour plus d'information

Si vous avez des questions au sujet du formulaire de demande ou souhaitez discuter de vos idées d'activités, veuillez communiquer avec Lindsay Merrill (lindsay@fvps.ca ou 902-894-3354, poste 222).

www.stopfamilyviolence.pe.ca

Premier's Action Committee
on Family Violence Prevention



Comité d'action du premier ministre
sur la prévention de la violence familiale

Formulaire de demande

Mini subventions dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence familiale

A. Coordonnées

1) Nom de la municipalité ou de l'organisme communautaire :

2) Nom et adresse postale où le chèque doit être envoyé, si la demande est approuvée :

3) Nom et titre de la personne à contacter pour obtenir plus de renseignements sur la demande :

4) Numéro de téléphone de la personne-ressource :

5) Adresse de courriel de la personne-ressource :

B. Votre activité

1. Date proposée pour l'activité (celle-ci doit avoir lieu durant la Semaine de la prévention de la violence familiale, du 10 au 16 février 2019) :

2. Veuillez décrire brièvement l'activité proposée :

Nous allons organiser l'activité suivante (veuillez sélectionner une option) :

- une séance d'information en soirée
- une rencontre casse-croûte avec un conférencier ou une discussion guidée portant sur une vidéo (comme celles de la série Ted Talk)
- une exposition ou un envoi postal de ressources contre la violence familiale
- une marche communautaire
- une présentation du Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale
- une autre activité à l'appui des services de première ligne ou réalisée en partenariat avec ceux-ci (veuillez décrire l'activité)

3. Le thème de cette année vise la participation des hommes et des garçons à la prévention de la violence familiale. De quelle façon votre activité pourrait-elle aborder ce thème?

Veuillez soumettre votre demande par courriel, par télécopieur ou par la poste à :

Wendy Verhoek-Oftedahl, Ph. D.
C.P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8
Courriel : wverhoekoftedahl@gov.pe.ca
Télec. : 902-620-3362

Les demandes doivent être reçues au plus tard à 17 h le 16 janvier 2019.

www.stopfamilyviolence.pe.ca